

COMPTE - RENDU

Groupe de travail « Eau » de la commission thématique

« Patrimoine naturel et eau »

Mairie de Saint-Auban
12 juin 2015

Conseil de Développement

du PNR

des Préalpes d'Azur

Présents : Geneviève CAMPODONICO, membre du CdD – Camille DILET, chargée de mission au PNR – Renaud DUMAS, chargé de mission du CdD – Claude JABOULET, Adjointe au Maire de Collongues, déléguée au PNR – Stéphane MAILLARD, délégué au PNR de Valderoure, membre du bureau en charge de la thématique Eau – Françoise SIMON, membre du CdD – Michael Davignon, Ecoherence – Jean-Luc Manneveau, Les Géophiles – Eric PAZZAGLIA, Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) – Georges OLIVIARI, Maison régionale de l'Eau (MRE) – Yoann SURREAU, stagiaire Communauté de commune des Alpes d'Azur – Gérald LOMBARDO Maire du Rouret, Conseiller départemental 06 – Celine CHARRIER, Service environnement de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis.

Excusés : Joëlle FAGUER, conseillère régionale, déléguée au PNR - Jérôme VIAUD, Maire de la Ville de Grasse, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et Vice-président du Département - Florence CHEVASSUS, directrice adjointe du SIEVI – Michel PASCAL, ONEMA - Marie GAUTIER, Chargée de mission CRPF - Philippe PONZO, ONF - Caroll FEDELICH, mairie de Tourette du château – Geraldine KAPFER – Groupe Chiroptères de Provence - Cécile PITTET, Chargée de mission « Eau et aménagement du territoire » Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Sandrine CHAPELET, chargée d'études DCE, gestion concertée et politiques partenariales, Agence de l'Eau RMC - Sandrine PELLEGRINO, chargée de mission éducation au PNR/CAPG - René PERIER, administrateur du CdD - Nicole TREVET, administratrice du Conseil de développement.

Objet du groupe de travail : Synthèse de la phase « Diagnostic »

Ordre du jour :

- Rappel du contexte et programme
- Etat d'avancement de l'action
 1. Avec les scolaires
 2. Les entretiens et le questionnaire
 3. Les ateliers participatifs
 4. L'actualisation du diagnostic territorial
- Les prochaines actions

Pièce jointe :

- Diaporama présenté lors de la réunion

En introduction, Renaud Dumas, chargé de mission du Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur rappelle qu'il s'agit d'une réunion du groupe de travail « Eau » de la Commission thématique Patrimoine naturel et Eau du Parc naturel régional au sein duquel nous sommes amenés à traiter des projets menés par le PNR sur la thématique de l'eau. Pour le moment, seule l'action « L'Estéron, l'eau en partage » initiée par le Conseil de développement et suivie par ce groupe de travail est en cours.

Suite au premier rassemblement du groupe de travail « Eau » le 19 mars dernier, il s'agit de faire un retour sur le travail effectué jusqu'à présent, soit la réalisation du diagnostic partagé du bassin versant et de discuter du travail prévu pour les prochains mois. Les résultats de ces réflexions seront présentés à l'ensemble des partenaires concernés, dans le cadre de la commission thématique « patrimoine naturel et eau » du PNR le 19 juin 2015.

1. RAPPEL DU CONTEXTE ET PROGRAMME

Le diaporama joint à ce compte-rendu a été présenté.

L'objectif et le cadre de l'action sont rapidement exposés pour situer l'action dans les orientations de la charte et dans le contexte actuel. Une description de la situation géographique du bassin versant de l'Estéron est également réalisée, ce bassin versant ayant la particularité d'être à cheval sur deux départements et six EPCI dont les quatre EPCI du territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, lequel englobe la quasi-totalité du bassin versant dans son périmètre.

Les grandes étapes du projet sont alors rappelées :

- **Actualisation, compilation et enrichissement des diagnostics** existants et leur partage
 - *Recueil de données des partenaires institutionnels, des associations, des citoyens, etc.*
 - *Enrichissement des diagnostics existants par des « visions et savoirs profanes »*
- Etat des lieux des différents **enjeux**
- **Sensibilisation autour de ces enjeux**, permettant **l'émergence de pistes d'action concertées** de valorisation et protection de cette ressource
- Réflexions sur la **solidarité territoriale** autour de ce bassin versant

Les moyens mobilisés par le Conseil de développement sont également évoqués : des **démarches participatives** (OpenStreetMap, conférences, ateliers participatifs, forums ouverts, Café du monde, etc.) **et la mise en réseau de tous les acteurs du territoire.**

Au sujet de la mobilisation et la mise en réseau des acteurs, Eric PAZZAGLIA précise que la FFME a un réseau d'acteur important. Ils peuvent donc être un vecteur pour la diffusion de l'information.

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

L'action « l'Estéron l'eau en partage » du Conseil de développement bénéficiera jusqu'à la fin du mois d'août de l'appui de Maëva Chodorowski, étudiante-stagiaire en Master 2 Eau et société de SupAgro Montpellier et stagiaire pour le Conseil de développement sur l'action « l'Estéron l'eau en partage ». Elle présente les démarches suivantes, entreprises pour l'atteinte des objectifs de l'action et en particulier le diagnostic partagé et la mobilisation et sensibilisation de la population :

1. Avec les scolaires

Auprès des scolaires, deux interventions et trois représentations du spectacle de la compagnie de la main verte « l'odyssée de l'or bleu » ont été réalisées. Une production des enfants des écoles sur l'Estéron représentant un tronçon du bassin versant est également en cours.

La MRE rappelle qu'elle effectue un travail pédagogique avec l'école de Gillette sur 3 thèmes liés à l'eau (cycle écologique de l'eau, vie historique et l'Estéron comme lieu de vie). Elle insiste également sur la nécessité de travailler à l'échelle du bassin versant et de sensibiliser les gens sur le lien entre les activités de l'amont et de l'aval du bassin.

2. Les entretiens et le questionnaire

De nombreux entretiens individuels avec les acteurs locaux incontournables sur la gestion et les usages de l'eau ont permis de récolter un grand nombre d'informations, d'études et de données spécifiques. De plus, la diffusion d'un questionnaire permet de recueillir l'avis du public et particulièrement des habitants de l'Estéron et d'alimenter le diagnostic en ce qui concerne les visions profanes et de l'état des connaissances des citoyens. La salle recommande de diffuser ce questionnaire auprès des fédérations et clubs sportifs pour leurs licenciés ainsi qu'auprès des communes pour toucher leurs habitants.

3. Les ateliers participatifs

Trois ateliers participatifs sur la phase « diagnostic » ont mobilisé une trentaine de citoyens. . Plusieurs intervenants relèvent la difficulté d'intégrer des paroles profanes au diagnostic car elles peuvent parfois relever d'une impression, d'un ressenti et non d'une mesure ou d'une information vérifiée.

Ces paroles ou savoirs qualifiés de profane peuvent dans d'autres cas « alerter » sur des évolutions et des réalités qui n'ont pas fait l'objet d'étude ou de suivi régulier par les institutions techniques dites « qualifiées ».

Un atelier de travail s'est tenu lors du dernier comité de suivi de l'action « l'Estéron l'eau en partage » et a également réuni une vingtaine de partenaires techniques et d'élus du territoire.

4. L'actualisation du diagnostic territorial

L'actualisation du diagnostic suit une méthode bien précise visant à produire un document complet. Une table des matières détaillée de ce futur document est d'ores et déjà prête et sa rédaction est en cours. Monsieur OLIVIARI invite le Conseil de développement à s'appuyer également sur le diagnostic des trames vertes et bleues de la DREAL.

Discussions

La présentation de quelques paroles de participants aux ateliers cités plus haut, permet d'engager quelques discussions, notamment autour des activités de pleine nature telles que le canyoning ou les activités de loisirs aquatiques.

Jean-Luc Manneveau insiste sur la nécessité de bien communiquer sur les bonnes pratiques à adopter en sortie canyoning comme en randonnée aquatique ainsi que sur les zones sensibles à préserver. Il rappelle également que ces activités génèrent plusieurs problématiques comme l'insuffisance de places de stationnement, les déchets ou encore le non-respect du nombre de personnes autorisées par sortie.

La FFME et la MRE signalent qu'il faut distinguer les groupements sportifs professionnels qui sont le plus souvent très sensibles au respect des milieux et qui savent comment se déplacer dans les cours d'eau, des pratiquants individuels ou des groupements économiques qui ne sont pas sensibilisés.

Monsieur OLIVIARI pense que le PNR a un rôle à jouer dans la conscientisation de ces publics encore peu avertis. Monsieur LOMBARDO pense qu'il faut éduquer la population à « vivre le site sans le transformer » et encourager un tourisme de rencontre plutôt qu'un tourisme de consommation. Celine Charrier signale que ce besoin se fait sentir partout, la CASA ayant d'importantes difficultés à réguler la fréquentation et les pratiques notamment sur la rivière du Loup. Finalement à propos de l'encadrement des pratiquants, la salle se met d'accord sur le besoin de combiner une communication et une sensibilisation efficaces à de la surveillance, trop faible sur le secteur, voire à de la répression.

Concernant l'impact réel de la pratique du canyoning sur le cycle biologique de la faune aquatique, les avis sont partagés entre certains qui alertent sur la disparition des frayères et d'autres qui indiquent que l'impact se situe davantage sur les radiers que sur les frayères. De plus, la disparition de certains poissons tels que la Truite fario s'explique en partie par la hausse des températures des cours d'eau selon une récente étude de la fédération de pêche. Monsieur OLIVIARI en profite pour signaler qu'il y a un travail de relevés thermiques sur l'Estéron en cours.

Enfin, Eric PAZZAGLIA de la FFME dit qu'à priori la pratique du canyonisme n'est plus en expansion, elle a tendance à être stable et à le rester dans les prochaines années. De plus, il insiste sur le potentiel de développement économique lié à ces activités (exemple : un demi-poste autofinancé à l'école de canyon d'Aiglun, accords avec des restaurants, etc.). Finalement, il y a un réel besoin de conciliation entre ces activités sportives liées à l'eau et les revendications des communes sur les problématiques engendrées par ces pratiques difficiles à encadrer, afin de faire de ces activités un réel atout pour l'économie locale.

Monsieur OLIVIARI de la MRE se dit également préoccupé par les activités industrielles en bordure de cours d'eau et particulièrement par l'usine La Mesta au bec de l'Estéron en cas d'inondations.

En conclusion de ces discussions, Stéphane Maillard propose d'élargir la réflexion de cette action à travers les questionnements suivants :

- Comment protéger ce bassin versant des activités ayant un impact sur le milieu tout en conservant une dynamique économique pour un territoire vivant ?
- Comment mieux comprendre les cycles de l'eau et les relations entre les différents bassins versants dans un contexte de changement climatique ?
- Comment améliorer les investissements économiques individuels et collectifs, notamment en fonction de ces changements à prévoir ?
- Quelles solidarités ? Des solidarités économiques amont/aval, des solidarités entre activités, des solidarités pour l'information, etc... Quels sont les compromis qui collent à la réalité du terrain ?

3. LES PROCHAINES ACTIONS

Les prochaines étapes du projet « l'Estéron, l'eau en partage » sont, en premier lieu, la définition des enjeux qui découlent du diagnostic actualisé puis l'émergence de propositions pour la préservation et la valorisation de ce bassin versant.

Pour cela, trois types d'ateliers sont prévus :

- 3 ateliers participatifs pour la phase « enjeux », sous forme de café du monde
- 3 ateliers participatifs pour la phase « propositions »
- 1 atelier de synthèse de l'action générale fin août

En parallèle, l'actualisation du diagnostic partagé continue et une vidéo du bassin versant vu du ciel est en préparation.

Le prochain comité de suivi de l'action au cours du groupe de travail « eau » du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est prévu pour le mois de septembre.

Stéphane Maillard conclut ce groupe de travail en synthétisant rapidement les débats qui ont mis en lumière la nécessité d'animer la vie du territoire et de valoriser ses patrimoines naturels, culturels et paysagers qui doivent être respectés. En travaillant l'identité et la qualité du territoire, une approche consensuelle pour le partage de la ressource en eau et du milieu aquatique et naturel pourrait trouver sa place de manière plus souple.

Pour finir, le Conseil de développement remercie les participants pour leur participation et leur contribution.

Le travail de diagnostic partagé continue et chacun est encouragé à transmettre tous les documents ou contacts pouvant enrichir ce travail et communiquer sur les ateliers participatifs à venir.

Contact : maeva.chodorowski@cddpnr06.org - tel : 06 77 42 00 42

Saint-Auban, le 12/06/2015